



Assemblée

Distr. générale
5 juin 2009
Français
Original : anglais

Quinzième session
Kingston (Jamaïque)
25 mai-5 juin 2009

Déclaration du Président de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins sur les travaux de l'Assemblée à la quinzième session

1. La quinzième session de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins s'est tenue à Kingston du 25 mai au 5 juin 2009.

I. Adoption de l'ordre du jour

2. À sa 120^e séance, le 25 mai 2009, l'Assemblée a adopté l'ordre du jour de sa quinzième session (ISBA/15/A/1).

II. Élection du Président et des vice-présidents de l'Assemblée

3. À la 120^e séance, Mario José Pino (Argentine) a été élu Président de l'Assemblée pour la quinzième session. À l'issue de consultations menées au sein des groupes régionaux, les représentants de l'Inde (Groupe des États d'Asie), de l'Afrique du Sud (Afrique), de la Nouvelle-Zélande (Groupe des États d'Europe occidentale et autres États) et de la Fédération de Russie (Groupe des États d'Europe orientale et autres États) ont été élus Vice-Présidents.

III. Élection destinée à pourvoir un siège devenu vacant à la Commission des finances

4. À sa 120^e séance, l'Assemblée a été invitée à prendre acte de la démission de Liu Jian (Chine), membre de la Commission des finances, qui avait pris effet le 9 avril 2009. L'Assemblée a été informée que la Mission permanente de la Chine auprès de l'Autorité avait notifié le Secrétaire général que la Chine avait présenté la candidature de Wang Quanling pour remplacer M. Liu pour le reste de son mandat.

de membre de la Commission des finances. L'Assemblée a élu Wang Quanling membre de la Commission des finances jusqu'à l'expiration du mandat de M. Liu.

IV. Examen de la demande d'admission au statut d'observateur présentée par le Fonds mondial pour la nature

5. À sa 120^e séance, l'Assemblée a examiné une demande d'admission au statut d'observateur du Fonds mondial pour la nature et a décidé d'inviter le Fonds à participer à ses séances en qualité d'observateur.

V. Examen de la demande d'admission au statut d'observateur présentée par le Secrétariat du Commonwealth

6. À ses 120^e et 124^e séances, le 25 mai et le 5 juin 2009, l'Assemblée a examiné également une demande d'admission au statut d'observateur du Secrétariat du Commonwealth, qu'elle a décidé d'inviter à participer à ses séances en qualité d'observateur.

VI. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

7. L'Assemblée a élu une commission de vérification des pouvoirs conformément à l'article 24 de son règlement intérieur. La Commission comprenait les pays suivants : Allemagne, Australie, Côte d'Ivoire, Fédération de Russie, Fidji, Guyana, Haïti, Japon et Mozambique. La Commission a élu Katy Chia-Ti Lin (Australie) à sa présidence.

8. La Commission a tenu une séance le 2 juin 2009, au cours de laquelle elle a examiné les pouvoirs des représentants participant à la quinzième session de l'Assemblée. Elle était saisie d'une note du Secrétariat datée du 2 juin 2009 sur l'état de ces pouvoirs. Le rapport de la Commission a été publié sous la cote ISBA/15/A/6 et a été adopté par l'Assemblée à sa 123^e séance, le 4 juin 2009, avec les modifications proposées oralement par son président. La décision de l'Assemblée relative aux pouvoirs a été publiée sous la cote ISBA/15/A/7.

VII. Rapport annuel du Secrétaire général

9. À la 121^e séance, le 28 mai 2009, le Secrétaire général a présenté son rapport annuel à l'Assemblée (ISBA/15/A/2), en application du paragraphe 4 de l'article 166 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

10. Les délégations des pays ci-après ont fait des déclarations sur le rapport du Secrétaire général : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Bahamas, Bangladesh, Barbade, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Côte d'Ivoire, Cuba, Équateur, Espagne, Fédération de Russie, Fidji, Ghana, Inde, Indonésie,

Jamaïque, Japon, Mexique, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, République de Corée, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal et Trinité-et-Tobago. La délégation d'observation de l'Organisation des Nations Unies a fait aussi une déclaration.

11. Les membres de l'Autorité se sont déclarés satisfaits du premier rapport annuel présenté par le Secrétaire général depuis qu'il a assumé ses fonctions et ont appuyé les travaux qui avaient été menés par l'Autorité.

12. Les États Membres ont parlé également d'une vaste gamme de questions, y compris de l'état des contributions des membres pour faire face aux dépenses de l'Autorité, de la nécessité d'adopter sans tarder le projet de règlement relatif aux sulfures et des préoccupations liées aux dossiers présentés par des États côtiers en ce qui concerne le plateau continental au-delà de 200 milles marins.

13. Des délégations ont appuyé et salué les échanges du Secrétariat avec la Commission de la Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est et le Comité international de protection des câbles, ainsi qu'avec le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. Certaines délégations ont également proposé de nouer des contacts analogues avec la Commission économique des États de l'Afrique de l'Ouest et d'autres organes régionaux ou sous-régionaux intéressés, en vue d'aider à mieux faire comprendre les incidences que peut avoir sur l'environnement l'exploitation minière des grands fonds marins dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale. Il a été en outre suggéré d'inviter le Comité international de protection des câbles, qui compte 54 pays membres et qui est chargé de jouer un rôle directeur et de donner des orientations en matière de planification, de fonctionnement des installations, d'entretien et de protection des câbles sous-marins, à participer aux travaux de l'Autorité en qualité d'observateur.

14. Des délégations se sont également déclarées satisfaites des efforts entrepris par l'Autorité, dans le cadre d'ateliers techniques et de séminaires de sensibilisation, pour mieux faire connaître et comprendre l'écologie des grands fonds marins, et ont demandé que des séminaires analogues continuent d'être organisés, sur invitation des États membres, pour promouvoir l'Autorité et son travail.

15. Certaines délégations ont formulé des observations sur le travail de la Commission des limites du plateau continental, créée en vertu du paragraphe 8 de l'article 76, et de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer pour examiner les données et autres renseignements présentés par les États côtiers lorsque le plateau s'étend au-delà de 200 milles marins.

16. Des délégations ont exhorté les 22 membres de l'Autorité qui n'étaient pas encore parties à l'Accord de 1994 relatif à l'application de la partie XI de la Convention à le devenir dans les plus brefs délais. Elles ont par ailleurs accueilli le Congo, le Libéria et la Suisse, qui sont devenus parties à l'Accord de 1994 au cours de l'année écoulée.

17. Des délégations ont également exhorté les États membres qui ne l'avaient pas encore fait à ratifier le Protocole sur les privilèges et immunités de l'Autorité (ISBA/4/A/8). On a relevé qu'au 13 février 2009, 31 États membres étaient parties audit Protocole.

18. Des délégations se sont également félicitées de l'existence du Fonds de contributions volontaires, notant qu'il avait permis la participation de membres de pays en développement aux réunions de la Commission juridique et technique et de la Commission des finances. On a pris acte avec satisfaction du versement par la Norvège d'une contribution de 50 000 dollars au Fonds.

19. Les délégations ont été nombreuses à reconnaître la valeur du Fonds de dotation, notant qu'il aiderait les scientifiques de pays en développement à participer aux activités entreprises dans la Zone, renforçant ainsi la notion de patrimoine commun de l'humanité. La délégation norvégienne a annoncé que son pays contribuerait à hauteur de 250 000 dollars au Fonds. Les membres de l'Assemblée ont salué la Norvège pour sa générosité.

20. Le 28 mai 2009, Kenneth Baugh, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Jamaïque, a prononcé devant l'Assemblée une déclaration dans laquelle il a réitéré l'engagement de son gouvernement envers l'Autorité internationale des fonds marins et assuré cette dernière de l'appui de son pays en sa qualité d'État hôte.

21. De nombreuses délégations ont remercié le pays hôte de l'appui apporté à l'Autorité et de l'accueil réservé aux représentants participant aux sessions de l'Autorité.

VIII. Rapport et recommandations de la Commission des finances

22. À sa 123^e séance, le 4 juin 2009, l'Assemblée a examiné le rapport de la Commission des finances (ISBA/15/A/5-ISBA/15/C/6). La décision de l'Assemblée relative aux questions financières et budgétaires de l'Autorité est publiée sous la cote ISBA/15/A/8.

IX. Date de la prochaine session de l'Assemblée

23. Il a été décidé à titre provisoire que la seizième session de l'Assemblée aurait lieu du 26 avril au 7 mai 2010. Ce sera au tour du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États de proposer un candidat à la présidence de l'Assemblée en 2010.